

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE  
DÉCADAIRE****Situation météorologique****Situation pluviométrique**

Durant cette décade, on a noté une poursuite timide des activités pluvieuses à l'Est du pays et une installation de la saison dans quelques stations des régions de Kolda et Sédhiou.

Au Nord, seule la région de Matam a reçu quelques pluies faibles à modérées par endroits durant les journées du 12 et 13 juin. Ces hauteurs de pluie reçues ne permettent pas de faire le semis dans cette partie du pays.

L'Ouest et le Centre du pays sont toujours à l'attente de pluies, même si on a enregistré quelques traces ca et là dans certains postes suivis.

A l'Est, seule la région de Kédougou a connu une poursuite timide des pluies à l'opposé de Tambacounda qui a été faiblement arrosé.

Dans le Sud Ouest du pays, les régions de Sédhiou et Kolda ont reçu leurs premières pluies utiles durant cette décade. En effet d'importantes quantités de précipitations ont été notées dans ces régions entre le 13 au 15 Juin. Mais tel n'est pas le cas pour la région de Ziguinchor où le niveau des pluies reçues reste encore faible.

**Perspectives de la troisième décade de Juin 2018**

Les épisodes pluvieuses d'intensité variables seront notées ce week end sur le pays. Ces pluies intéresseront les sud est du 23 au 24 juin et vont évoluer vers les localités de Bakel, Tambacounda et Kolda le 25 juin. Du 26 au 27 Juin, ces pluies seront notées sur la quasi-totalité du pays notamment le Nord. En toute fin de mois (28 au 30 Juin), la situation continuera d'être favorable à la pluie au Centre et au Sud du pays.

*Sommaire*

- **Météo:** Installation de l'hivernage à Kolda et Sédhiou
- **Agriculture:** Poursuite des travaux pré hivernales
- **Protection des végétaux:** Oiseaux granivores dans les départements de Bakel, Matam, Dagana et Podor
- **Situation pastorale :** Le pâturage aérien (arbres), est très sollicité pour l'alimentation du bétail
- **Suivi de la végétation** Niveau de végétation faible à nul sur la pays

| Stations     | Dates de début de la saison culturale |            |            |
|--------------|---------------------------------------|------------|------------|
|              | 2018                                  | 2017       | Normale    |
| Saint Louis  | –                                     | 26 juin    | 24 juillet |
| Podor        | –                                     | 13 aout    | 1er aout   |
| Matam        | –                                     | 26 juin    | 7 juillet  |
| Ranéro       | –                                     | 26 juin    | 11 juillet |
| Louga        | –                                     | 26 juin    | 19 juillet |
| Linguère     | –                                     | 26 juin    | 11 juillet |
| Diourbel     | –                                     | 26 juin    | 02 juillet |
| Bambey       | –                                     | 27 juin    | 06 juillet |
| Thiès        | –                                     | 28 juin    | 11 juillet |
| Mbour        | –                                     | 27 juin    | 12 juillet |
| Dakar Yoff   | –                                     | 08 juillet | 19 juillet |
| Fatick       | –                                     | 27 juin    | 02 juillet |
| Kaolack      | –                                     | 26 juin    | 25 juin    |
| Kaffrine     | –                                     | 28 juin    | 22 juin    |
| Koungheul    | –                                     | 29 juin    | 17 juin    |
| Nioro du Rip | –                                     | 27 juin    | 22 juin    |
| Tambacounda  | –                                     | 08 juin    | 12 juin    |
| Goudiry      | 03 juin                               | 21 juin    | 10 juillet |
| Bakel        | –                                     | 21 juin    | 04 juillet |
| Kédougou     | 03 juin                               | 29 mai     | 31 mai     |
| Kolda        | 13 juin                               | 27 mai     | 11 juin    |
| Vélingara    | 13 juin                               | 08 juin    | 15 juin    |
| Ziguinchor   | –                                     | 22 juin    | 15 juin    |
| Cap Skirring | –                                     | 22 juin    | 17 juin    |

## Situation agricole

A la deuxième décade du mois de juin, les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage : défrichage, nettoyage, brûlis des champs, amendement de matières organiques, décorticage des coques d'arachide, égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais).

### I. Mise en place des intrants

#### 1.1. Semences

La mise en place et les cessions des semences d'arachide ont démarré dans la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> décade du mois de mai et se poursuivent activement sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **75 000 tonnes** dont **20 000 tonnes** de semences écrémées et **55 000 tonnes** de semences certifiées.

Dans l'ensemble du territoire national, les mises en place ont atteint un niveau de réalisation de 85,6% dont 93,9 % pour les semences écrémées et 82,6 % pour les semences certifiées.

Les cessions se poursuivent avec un taux de réalisation plus élevé dans les régions de Sédhiou (57,2 %) et de Tambacounda (58,7%).

#### 1.2- Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses, l'objectif de mise en place est de : 2 000 tonnes pour le maïs, 700 tonnes pour le sorgho, 100 pour le fonio, 16 720 tonnes pour le niébé et les notifications se poursuivent ;225 tonnes pour le sésame. La mise en place est encore timide.

#### 1.3 Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues est de 138 500 tonnes dont 76 000 tonnes de NPK et 62 500 tonnes d'urée

### II. Dynamique des semis

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans la plupart des régions. A la première décade du mois de juin 2018, les semis en humide n'ont pas encore démarré sur toute l'étendue du territoire national.

## Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est marquée par la présence d'oiseaux granivores dans les départements de Bakel, Matam, Dagana et Podor. Suite à des signalisations des traitements ont été effectués par les Unités de Protection des Végétaux (UPV) basés au niveau de la base d'Ogo et de Richard Toll.

#### Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

Une baisse de la pression aviaire suite aux traitements effectués a été constatée au niveau des périmètres rizicoles des localités de Diawara du département de Bakel et de Boynadji du département de Matam. Le nouveau dortoir localisé dans le département de Bakel est constitué majoritairement de l'espèce *Quelea quelea*. Pour le traitement de ces oiseaux, 35L de produits UL ont été pulvérisés en deux sorties.

Dans les départements de Dagana et Podor, on note une persistance de la présence d'oiseaux au niveau des zones rizicoles où le riz est à différent stade échelonnés vers la maturation. Il a été effectué des traitements pour réduire la pression aviaire. 202 Litres de produit UL ont été pulvérisés par les UPV .

#### Perspectives

- Redynamisation et poursuite de la sensibilisation des Comités de Lutte Villageois (CLV) ;
- Intensification des prospections ;
- Poursuite des prospections pour mieux identifier et surveiller les zones endémiques d'infestation de sauteriaux et la population aviaire ;
- Encourager la lutte commune entre la Mauritanie et le Sénégal.

#### Recommandations

- Les bonnes pratiques agricoles doivent être appliquées par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs,
- Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes,
- Procéder à l'élimination des plantes présentant les symptômes,
- Procéder à une rotation systématique des cultures ou faire la jachère.

## Situation pastorale

### La Situation Alimentaire et état du cheptel

#### Etat des pâturages

Les pâturages sont rares, appauvris, dégradés voire inexistant. Le pâturage aérien (arbres), est très sollicité pour l'alimentation du bétail. Face à cette situation (manque de pâturage), le mécanisme de pérennisation de l'OSB est activé depuis février 2018 pour permettre dans certaine mesure de compléter les animaux.

Dans la région de Saint Louis, les animaux profitent des résidus de récolte et sous produits agricoles au niveau des parcelles de la CSS, de la S.C.L, autour du lac de Guer ou autres agrobusiness.

Le prix de l'aliment concentré est de 8 500 à 10000 francs le sac de 40 kilogrammes, au niveau marché et selon les localités.

Le prix du sac de paille d'arachide varie entre 2 500 à 3 500 francs selon les localités.

#### Eta d'embonpoint du cheptel

Les animaux sont dans un état d'embonpoint moyen à mauvais selon les localités.

#### Abreuvement du bétail

Il s'effectue présentement au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages).

### Mouvement du bétail

La plupart des transhumants du nord vont vers le sud et le sud-est

A Saint Louis, La quasi-totalité des animaux sont hors de la région à cause de la rareté des pâturages. Le reste des animaux sont généralement dans la zone walo avec l'existence des sous-produits agricoles.

A Fatick, Les animaux transitent vers Khelcom, Kafrine.

Des transhumants venant de la région de Thiès et Diourbel sont entrés massivement dans le département de Malem Hodar et vont continuer vers l'est.

### Situation zoo-sanitaire

Des cas de botulisme, de pasteurellose bovine et de fièvre aphteuse ont été déclarés dans le département de Gossas (zones de Mbar et de Colobane) mais la situation a été maîtrisée par une bonne couverture vaccinale.

Les équins ont payé un lourd tribut avec le botulisme dans le département de Malem Hodar et à Tambacounda. Une opération de vaccination a été menée rapidement pour juguler le mal.

L'alimentation au niveau des herbes des canaux d'irrigation dans la région de Saint Louis favorisent fortement la distomatose affaiblissant de plus les animaux.

## Suivi de la végétation

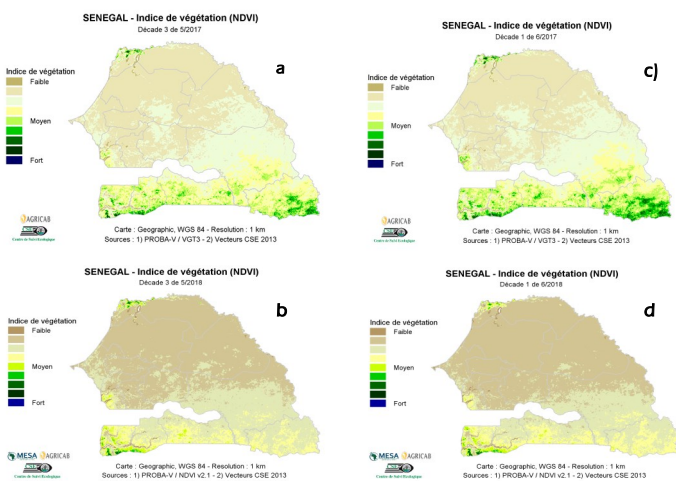


Figure 1 : Cartes du NDVI de la troisième décade du mois de mai 2017 (a) et 2018 (b) et la première décade du mois de juin 2017 (c) et 2018 (d).

A la première décade du mois de juin 2018, les valeurs de l'indice de végétation (NDVI: Normalized Difference Vegetation Index) sont très faibles voire nulles dans la quasi-totalité du pays (Figure 1d). Comparées à l'année 2017, à la même période, ces valeurs étaient nettement plus élevées notamment au sud du pays (régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Ziguinchor) où l'installation de la végétation avait déjà démarré depuis la troisième décade du mois de mai (Figure 1b et 1c). Cette situation peut être expliquée par le léger retard de l'installation des pluies de cette année par rapport à 2017.

## Situation des marchés

### I. Approvisionnement des marchés

Le niveau d'approvisionnement des marchés en céréales locales (mil, sorgho, maïs, riz local décortiqué) et en légumineuses (arachide, niébé) est faible à moyen dans les marchés de consommation et ceux de groupement. La demande céréalière porte majoritairement sur les céréales importées (riz, maïs).

### II. Niveau général des prix

Les prix au producteur des céréales s'élèvent à : **161 F CFA/kg** (mil souna), **213 F CFA/kg** (sorgho), **177 F CFA** (maïs). On note une hausse de **+13%** pour le sorgho, des baisses pour le mil (**-5%**) et le maïs (**-4%**). Par rapport à la même période 2017, les variations s'établissent comme suit : **-22%** pour le mil et **-6%** pour le maïs.

Les prix de détail se situent à : **210 F CFA/kg** (mil souna), **268 F CFA** (sorgho), **215 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont légèrement augmenté avec des taux respectifs de : **+2%** (mil), **+9%** (sorgho), **+3%** (maïs). Comparés à leurs niveaux de 2017, à la même période, il a été observé une baisse du prix du mil (**-10%**), une augmentation de celui du sorgho (**+6%**), tandis que celui du maïs est demeuré stable.

Les prix par kilogramme des deux qualités de riz importé brisé qui se situent à **288 F CFA** (non parfumé) et à **393 F CFA** (parfumé) demeurent invariables par rapport à leurs niveaux des périodes de comparaison.

En revanche, le prix du kilogramme du riz local décortiqué (**292 F CFA**) est légèrement supérieur à son cours de la décade précédente (**271 F CFA**) et à son niveau de la

même décade 2017 (**266 F CFA**). Ce qui atteste la faiblesse des stocks de cette céréale dont la demande s'accroît progressivement.

Le prix du kilogramme du maïs importé (**220 F CFA/kg**) a augmenté de **+6%** par rapport à la décade précédente (**206 F CFA**), mais a reculé de **-4%** par rapport à son niveau de la même décade 2017 (**228 F CFA**).

Compte tenu de la forte demande motivée par les besoins en semences, les prix au producteur des légumineuses ont augmenté : **+17%** (niébé), **+6%** (arachide coque), **+12%** (arachide décortiquée) par rapport à la dernière décade de mai 2018.

Les prix par kilogramme de détail, des légumineuses s'affichent comme suit : niébé (**527 F CFA**), arachide coque (**299 F CFA/kg**), arachide décortiquée (**524 F CFA**). Par rapport à la 1<sup>ère</sup> décade du mois de juin 2018, les variations s'établissent comme suit : **+4%** (niébé), **+22%** (arachide coque) et **+5%** (arachide décortiquée). Ces prix restent également supérieurs à leurs niveaux de l'année dernière à la même période : **+12%** (niébé), **+15%** (arachide coque), alors que celui de l'arachide décortiquée a diminué de **-9%**.

### III. Perspectives

Au cours de la 3<sup>ème</sup> décade de juin 2018, les marchés ruraux qui avaient baissé de rythme par faute d'affluence et de fréquentation des acteurs, pourraient se redynamiser en raison du probable accroissement de la demande des producteurs à la recherche des semences pour la campagne agricole 2018/19. Cette situation entraînerait des déstockages des rares réserves paysannes pour tirer profit de la hausse saisonnière des prix.

### Groupe de Travail Pluridisciplinaire

#### Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Messagerie : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...